

Boire ou conduire, il faut choisir

> En page 21

De belles vacances sans quitter Amnéville



Pas besoin de quitter la région pour passer de belles vacances. À Amnéville, sur le site du stade, rue Clemenceau, la mairie a mis sur pied des animations estivales qui conviennent à tous les âges, que l'on soit d'Amnéville ou d'ailleurs.

> En page 25

Le journal de Metz-Orne

LE RÉPUBLICAIN LORRAIN

Vendredi 28 juillet 2017

www.republicain-lorrain.fr

URBANISME

Marly : la Zac Belle-Fontaine va s'étendre



Construit en 1995, l'hypermarché Leclerc de Marly occupe une superficie de 4 600 mètres carrés.

À l'unanimité des quatorze membres réunis le 25 juillet, la commission départementale d'aménagement commercial vient d'autoriser l'agrandissement de l'hypermarché Leclerc de Marly. À 22 ans, lifting compris, la locomotive de la zone Belle-Fontaine prendra un bel embonpoint. De nouvelles entreprises sont attendues tout comme la création d'une quarantaine d'emplois rien que dans l'hypermarché.

> En page 22

TRAVAUX À METZ

700 m de poutres de chêne à changer



Il n'est plus possible de passer, le grilla est scellé.

À Metz, la passerelle en bois qui longe la rue des Roches en face du Temple Neuf, doit être réparée. Il faut changer 700 mètres de poutres de chêne. Un appel d'offres est lancé.

> En page 21

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ

Le T'chiz en plein nettoyage



Dix jours après l'incendie, le T'chiz est en plein nettoyage avant la réouverture.

Après l'incendie qui a détruit la terrasse du T'chiz, situé sur la zone de loisirs du Kinépolis, le restaurant rouvrira samedi. Hier, ouvriers et employés étaient à pied d'œuvre pour tout débayer.

> En page 23

DERNIERS JOURS



SOLDDES

jusqu'à **-50%**

France literie

EXPERT DE VOS NUITS

swissflex

BULTEX - EPEDA - SIMMONS - TRECA

TEMPUR

ZAC ACTISUD DUNIL - 10, RUE DU BOIS D'ORLY-AUGNY
CÔTÉ ALAIN AFFLELOU - 03 87 38 41 66

Marly : E. Leclerc voit l'avenir en grand

12 500

La Commission départementale d'aménagement commercial vient d'autoriser l'agrandissement de l'hypermarché E. Leclerc de Marly. À 22 ans, lifting compris, la locomotive de la zone Belle-Fontaine prendra un bel embonpoint.



Le projet d'extension a été unanimement accepté en CDAC. Si tout se passe bien, prévus pour durer une quinzaine de mois, les travaux d'extension de la locomotive de Belle-Fontaine pourraient débuter d'ici au deuxième semestre 2018.

Photo: Anthony POCHE

De 8 200 m² actuellement, la surface de vente de l'ensemble commercial d'E. Leclerc Marly devrait passer à 12 500 m². Soit 4 300 m² supplémentaires.

À elle seule, la galerie passera de 1 000 à 2 500 m². Les 14 cellules existantes seront agrandies, et quatre ou cinq nouvelles seront créées.

Quant aux noms des futures enseignes, il est encore trop tôt pour en parler.

Ce qui est quasi certain c'est qu'une quarantaine d'équivalents temps pleins devraient être créés rien que du côté de l'hypermarché.

« La Zac est un bel exemple de mixité »

De Thierry Hory, le maire, en insistant sur la partie artisanale de la Zac. Car les commercialisations, les compromis de vente, les permis de construire et les installations se succèdent.

Après Rib Imprim, SDM Construction, citons, entre autres, le futur nouveau laboratoire du traiteur et patron étoilé du *Magasin aux Vivres*, Christophe Dufossé, Techni-Bois, le spécialiste fenêtres et vérandas Socoferm, la clinique vétérinaire de Montigny, le chauffagiste de Magny, Roger Maire,

le garde-meubles Stock 24, Arté Marbre. Sans oublier l'extension de Frigo-Est. Six terrains sont à vendre, trois à vocation artisanale, autant à vocation commerciale.

Il faudra encore attendre d'éventuels recours, mais une première étape essentielle à tout projet commercial vient d'être franchie. Ce 25 juillet, à l'unanimité des 14 membres, la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) vient de donner son feu vert à l'extension de l'hypermarché E. Leclerc de Marly.

« Dans le contexte actuel, une telle unanimité est assez rare pour être soulignée », s'enorgueillit Thierry Hory, sous sa double casquette de maire et de président de la SEBL (Société d'équipement du bassin Lorrain) en charge de l'aménagement de la Zac marlienne. Une zone d'intérêt communautaire de 42 hectares où Leclerc a été la première d'une longue série d'enseignes commerciales et artisanales. C'était en 1995, année où, faute de pouvoir s'y agrandir, le magasin a quitté La Grange-aux-Ormes pour Marly.

« Gilbert Janssen, le maire de l'époque, avait tout mis en œuvre pour soutenir le projet de mes parents en leur proposant la solution sur sa commune... À peine le magasin ouvert, mon père imaginait son agrandissement », se souvient Christophe Gratiot qui, depuis neuf ans, avec son épouse Gwenaëlle pour associée, a repris le flambeau de la direction.

Avec une moyenne de 6 000 clients par jour, une zone de chalandise de 127 000 habitants, le chiffre d'affaires du plus gros employeur de la zone commerciale et artisanale (400 personnes rien que sur la partie hyper) n'a jamais cessé de progresser. Son ambition d'agrandissement est donc devenue essentielle pour son avenir.

« Au bout de vingt-deux ans, une entre-

prise a besoin d'un second souffle, non seulement pour les collaborateurs, mais aussi pour répondre aux nouvelles tendances de consommation », résume le directeur. Sans parler du besoin de moderniser les laboratoires, les locaux sociaux, mais aussi d'élargir les allées d'un bâtiment qui demande également une remise à niveau de ses performances thermiques.

Approuvées par la CDAC, les perspectives ont été élaborées par le cabinet d'architecture Atebat de Châlons-en-Champagne.

« Agréablement surpris par l'accueil des pouvoirs publics et des représentants d'associations de défense des consommateurs, ils m'ont donné la preuve que ce projet était attendu et qu'il s'inscrit dans le

« Au bout de vingt-deux ans, une entreprise a besoin d'un second souffle »